



## **Communiqué de presse**

Dimanche 21 mai 2006

# Une décision avisée

## **economiesuisse se félicite du OUI aux articles constitutionnels sur l'éducation**

economiesuisse salue l'issue de la votation relative aux articles constitutionnels sur l'éducation. L'acceptation des changements constitutionnels renforce le paysage de la formation en Suisse, ce qui bénéficie en premier lieu aux écoliers, aux étudiants et aux personnes engagées dans un processus de perfectionnement. Toutes ces personnes profiteront d'un système assurant une meilleure perméabilité et une offre de formation de haute qualité. Les négociations de longue haleine menées au Parlement ont abouti à un compromis largement soutenu et se sont donc révélées payantes. L'économie s'est engagée pleinement en faveur de l'article sur les Hautes écoles et se félicite que le peuple ait approuvé ces bases solides pour l'avenir.

Si la Suisse veut relever avec succès les défis liés à la concurrence internationale entre places économiques, elle doit renforcer la formation, la recherche et l'innovation. economiesuisse soutient toutes les mesures qui consolident la formation et la recherche, et réclame des priorités claires dans l'attribution des ressources. Le nouvel article sur les Hautes écoles met en place un système de répartition efficace des moyens entre les écoles. Ces dernières peuvent utiliser leurs ressources de manière autonome et définir leur propre profil pour affronter la concurrence.

Les milieux politiques doivent maintenant exploiter le potentiel des articles constitutionnels sur l'éducation et préparer le système de formation aux défis à venir.

Pour toutes questions :

Damien Cottier  
Tél. : 078 690 08 05

Rudolf Walser  
Tél. : 079 713 73 59